

HAUTES Alpes

LE MAG #81

Janvier // Mars 2026



Événement / P. 6

Vallée de l'avance :
un chantier très attendu

Hauts talents / P. 16

Jeux d'hiver 2026 :
le Département soutient
ses champions

À vos côtés / P. 20

Une main tendue
aux enfants

DOSSIER

Maintien à domicile :
*le Département
relève le défi*



Hautes-Alpes
le département

SOMMAIRE

TEMPS FORTS



9 octobre

Visite de chantier hors du commun. C'est sur le toit de la galerie de la Marionnaise que les échanges avec les équipes ont lieu. L'ancien paravalanche emblématique de la montée vers le Lautaret est devenu un véritable tunnel routier.



23 octobre

Au Palais des Congrès de Paris, le parcours du Tour de France 2026 est dévoilé. Rendez-vous les 23, 24 et 25 juillet dans les Hautes-Alpes pour l'arrivée à Orcières, le départ de Gap et le passage par le Galibier.



3 novembre

Deux ans jour pour jour après les intempéries dévastatrices de décembre 2023, les travaux définitifs de réparation de la RD 186 d'accès à la station de Risoul sont inaugurés... sous la neige !

L

'avant-dernière ligne droite. L'année 2026 s'ouvre sur de nombreux défis pour les Hautes-Alpes et verra notamment – dans quelques semaines à peine – l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Milan-Cortina d'Ampezzo. Dès que ceux-ci seront terminés, mi-mars, les Hautes-Alpes entreront dans la dernière ligne droite ; les Jeux d'hiver suivants ne seront autres que les nôtres.

C'est une première pour notre territoire. La France a accueilli les Jeux d'hiver à trois reprises jusqu'à présent, à Chamonix en 1924, Grenoble en 1968 et Albertville en 1992. Cette fois, les Hautes-Alpes sont de la partie et entendent bien inscrire l'Olympisme dans leur longue et belle histoire.

Nous sommes prêts ! Les missions sont parfaitement réparties entre le Comité d'organisation présidé par Edgar Gospiron, la Société de livraison des infrastructures de Renaud Muselier et le Département, qui a des aménagements à réaliser également. Les premiers chantiers ont d'ailleurs démarré au cours des derniers mois – notamment sur la RD 1091 entre Grenoble et Briançon, mais aussi entre la sortie de l'autoroute et la vallée de l'Avance. Et la cadence va désormais s'accélérer.

2026 verra donc les Hautes-Alpes et les Haut-Alpins mobilisés pour préparer l'avenir de nos vallées. Parce que c'est bien d'avenir dont nous parlons et d'aménagement de notre territoire en profondeur et de manière durable. La perspective en est aussi enthousiasmante qu'une nouvelle année qui s'ouvre à nous !

ÉDITO



Jean-Marie Bernard
Président du Département

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :
Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux,
CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département,
sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi – Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 72 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



4
Plein cadre

Chaillol : Un hiver en mode majeur

6
Événement

Vallée de l'avance : un chantier très attendu



8
Actualités

« Je lis, je chante, je joue avec mon bébé »

Un centre sportif « Dany Galland »



Collège Centre de Gap : un chantier d'envergure sur trois ans

10
Dossier

Maintien à domicile : le Département relève le défi



16
Hauts talents

Jeux d'hiver 2026 : le Département soutient ses champions

20
À vos côtés

Prévention des inégalités scolaires : une main tendue aux enfants



La fibre tisse sa toile sur le territoire

22
Cantons
Laragne-Montéglin

24
Tout à loisirs

Stade de Ceillac : le biathlon pour tous



26
Causes communes

À la une : Photo © Jean-Luc Armand

CHAILLOL

UN HIVER *en mode majeur*

Surplombant la vallée du Champsaur, la station de Saint-Michel-de-Chaillol vit intensément l'hiver. Ses pistes ensoleillées offrent un ski doux idéal pour les familles. Entre neige généreuse, panorama lumineux et ambiance chaleureuse du village, Chaillol offre une saison hivernale authentique et conviviale.



© : Bertrand Bodin

VALLÉE DE L'AVANCE

UN CHANTIER très attendu



Un nouveau rond-point sur la RD 942.



Un deuxième giratoire va être créé à la sortie de Lettre.

© Jean-Luc Armand

La RD 942 figure parmi les axes routiers qui vont être modernisés dans la perspective de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) d'hiver de 2030. Un projet repéré de longue date par le Département, qui dispose désormais du budget nécessaire pour le mener à bien.

Maillon routier des Hautes-Alpes pour rejoindre le nord du territoire et toutes les grandes stations depuis l'autoroute A 51, la route départementale 942, qui traverse la vallée de l'Avance, attendait depuis longtemps d'être modernisée. Un chantier dans les cartons du Département à moyen terme, que la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de 2030 dans les Alpes françaises a permis d'accélérer. Il a en effet été inclus dans le plan d'investissements de 180 millions d'euros destiné à améliorer les liaisons routières du département avant l'événement, cofinancé avec l'État et la Région. Les travaux ont d'ores et déjà commencé. Ils seront échelonnés jusqu'à la fin

d'améliorer la visibilité et de garantir plus de sécurité aux usagers de la route. Les travaux seront lancés à l'automne prochain.

12 kilomètres refaits à neuf

Au total, ce sont 12 kilomètres de la RD 942 qui vont être refaits à neuf. Des accotements, ces espaces s'étendant de la limite de la chaussée au début du talus, seront ajoutés dans les deux sens, dont une partie avec pose d'un revêtement. Des aménagements seront créés, sur des portions bien définies, afin de fluidifier la circulation tout en assurant la sécurité des dépassements. Ainsi les virages trop sinuex, qui bloquent la visibilité et empêchent d'anticiper un dépassement ou un freinage d'urgence, seront repris pour être moins marqués.

À noter aussi que des aires de repos verront le jour et que deux panneaux de signalisation à messages variables seront installés pour transmettre aux usagers des informations de sécurité routière.

Enfin, toujours dans une optique de sécurité, certains villages traversés par la RD 942 – les Tancs à Valserres, Saint-Étienne-le-Laus et Lettre – feront l'objet d'aménagements spécifiques, tels que des trottoirs et chicanes, dans le but d'inciter les véhicules à ralentir.

Le projet n'est pas totalement finalisé.

La nouvelle physionomie de la RD 942 nécessitant un élargissement de la chaussée, un processus de concertation est encore en cours avec notamment les agriculteurs et leurs représentants pour trouver les solutions les moins impactantes possibles pour leur activité. ■



Jean-Marie Bernard,
président du Département des Hautes-Alpes

« Le chantier de la RD 942 est un exemple parlant de ce que les Jeux d'hiver de 2030 dans les Alpes françaises apportent déjà à notre Département. Ces travaux vont nous permettre de moderniser notre réseau routier, de renforcer la sécurité des usagers, sans dénaturer les espaces. »

Parole d'élu

D'AUTRES GRANDS AXES REQUALIFIÉS

Parallèlement au chantier de la RD 942, d'autres axes stratégiques des Hautes-Alpes vont aussi être modernisés dans le cadre de l'accueil des JOP d'hiver 2030. Des opérations de sécurisation contre les aléas naturels sont prévues sur la RD 1091, qui relie Briançon à Grenoble, et certains de ses ouvrages seront rénovés, parmi lesquels les ponts du Maurian et de Roche Noire, le mur des Balmes ou encore le tunnel du Grand Clôt.

Sur la RD 1075, qui assure la liaison intermassifs, deux créneaux de dépassement verront le jour et deux passages à niveau SNCF seront mis au gabarit et sécurisés. À cela s'ajoute une contribution financière du Département à l'État sur la RN 94, qui raccorde Gap à Montgenèvre, pour requalifier la traversée de la Roche-de-Rame et aménager la section nord de la rocade de Gap.

HOMMAGE

UN CENTRE SPORTIF « Dany Galland »

Un nouveau gymnase porte désormais le nom de l'ancien adjoint aux sports de Gap et également conseiller départemental, emporté par la maladie en août 2024, à l'âge de 73 ans.

Inauguré en septembre dernier, le nouveau centre sportif, édifié dans la plaine des loisirs de Fontreyne, porte désormais le nom de « Dany Galland ». Une manière pour la Ville et pour le Département de rendre hommage à celui qui a été longtemps adjoint aux sports et conseiller départemental. Il s'est aussi impliqué dans l'organisation des grands événements des Hautes-Alpes.

Le Département a participé au financement de cet équipement. D'une superficie de 1 445 m², il va permettre la pratique de nombreux sports collectifs : basket-ball, handball, badminton, volley-ball, etc.

Dany Galland avait débuté sa carrière comme international de hockey sur glace. ■



Un équipement de 1445 m² dédié aux sports collectifs.

« JE LIS, JE CHANTE, JE JOUE AVEC MON BÉBÉ »

LA CULTURE en cadeau de naissance

Afin de sensibiliser les jeunes parents aux bienfaits de la culture, le Département a conçu pour eux un livret original, qui leur sera remis à la naissance de leur enfant et sera également disponible dans tous les lieux et chez les professionnels concernés par la petite enfance.



Parce que la lecture, le chant et le jeu aident les bébés à grandir et à s'épanouir, le Département a souhaité sensibiliser les parents à la pratique d'activités culturelles avec leur enfant. Il leur remet depuis décembre dernier un livret à la naissance du bébé, en même temps que le carnet de santé. Cet objet en papier, original et innovant, est à la fois un leporello, livre accordéon illustré par Liuna Virardi, et un jeu pré découpé. Il a été conçu pour les inciter à lire, jouer et chanter ensemble. Il leur rappelle aussi que les bibliothèques accueillent les bébés et leurs accompagnants, gratuitement.

Cette initiative a pour but de favoriser l'accès à la culture de publics qui en sont éloignés. Elle s'inscrit dans le cadre de l'opération « Premières pages », dispositif national relayé dans les Hautes-Alpes par la Bibliothèque départementale et le service de la

protection maternelle et infantile. Il a, à ce titre, bénéficié d'un financement du ministère de la Culture. Le livret est laboutissement d'un travail commun de la Bibliothèque départementale et des services de l'action sociale, notamment ceux de la petite enfance. Les textes ont fait l'objet d'un soin particulier pour être aussi faciles à lire et à comprendre que possible. La diffusion aux parents a commencé et va s'étendre progressivement à tous les lieux et aux professionnels susceptibles d'accueillir des enfants. 2 000 exemplaires ont été distribués et un retirage est déjà en cours. ■



COLLÈGE CENTRE DE GAP

UN CHANTIER D'ENVERGURE sur trois ans

Une réhabilitation de grande ampleur.

Après l'installation de locaux modulaires à l'automne, destinés à accueillir les élèves pendant la durée du chantier, les travaux de réhabilitation du collège Centre vont démarrer et s'échelonneront sur trois ans, en deux phases distinctes.

L'année 2026 verra le lancement du vaste projet de rénovation et de reconstruction du collège Centre de Gap. Le coût de cette opération d'envergure s'élève à 22,3 millions d'euros. Elle est financée par le Département avec le soutien de la Région, à hauteur de 1,5 million d'euros, et de l'État, dans le cadre du Fonds vert pour environ 608 000 euros.

La maîtrise d'ouvrage a été transférée de la Région au Département. Pour que le chantier puisse démarrer, une étape préalable s'est avérée indispensable : l'installation dans la cour de locaux modulaires. Le temps des travaux, ces préfabriqués accueilleront 6 classes et une partie des 450 élèves, ainsi que des sanitaires. Cette première opération a pris fin en décembre dernier.

La suite du chantier se déroulera en deux phases. La première, durant quatorze mois, consistera à réhabiliter et à agrandir l'aile nord du bâtiment n° 6, situé à l'arrière de l'établissement, pour offrir des espaces plus rationnels et accessibles, notamment pour les salles de classe.

Des espaces plus rationnels et accessibles

Des salles d'activités et l'infirmérie y seront aménagées et les locaux du Greta seront rénovés. Puis, ce sera au tour de l'aile sud et de l'ensemble du bâtiment n° 7, à l'entrée du collège, de faire l'objet de travaux pendant deux ans. Une partie du bâti existant devra être démolie et sera ensuite reconstruite

et agrandie pour accueillir une salle polyvalente. En plus de salles de classe classiques, des salles spécialisées (technologie, SVT, physique et chimie) et des salles d'étude y seront aussi installées.

Autre nouveauté de taille : un centre de documentation et d'information sera créé, permettant aux collégiens de disposer de leur propre lieu de ressources documentaires. Les bureaux destinés à l'administration, aux professeurs et à la vie scolaire prendront également place dans ce bâtiment. Enfin, les salles de classe du collège situées dans le lycée seront réhabilitées.

La rénovation du collège Centre se fera aussi sur le plan thermique et énergétique, avec, notamment, la production d'énergie verte, obtenue grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures. ■

MAINTIEN À DOMICILE

LE DÉPARTEMENT *relève le défi*



Les personnes âgées ou en situation de handicap aspirent, pour la plupart d'entre elles, à rester vivre de manière autonome à leur domicile, le plus longtemps possible. Désireux de répondre à cette demande légitime des Haut-Alpins et de respecter ce choix de vie, le Département a adopté une politique globale ambitieuse. Elle est mise en place par les équipes de la Maison départementale de l'autonomie et la Maison départementale des personnes handicapées, les professionnels des Maisons des solidarités, avec les nombreux acteurs du territoire, afin de leur proposer les services permettant ce maintien à domicile, dans toutes les Hautes-Alpes.

© Envato

AUTONOMIE

DES POLITIQUES PUBLIQUES *repensées*

Le Département consacre un budget croissant aux actions et dispositifs destinés à permettre le maintien à domicile des Haut-Alpins. Il est à la hauteur des besoins de la population et tient compte de l'augmentation du nombre de seniors attendue dans les années à venir.

Dans les Hautes-Alpes comme ailleurs, les besoins et les dépenses liés à l'autonomie explosent. Le Département leur a consacré plus de 58 millions d'euros en 2025, dont 30 réservés aux prestations versées aux personnes âgées et en situation de handicap. La plupart d'entre elles souhaitent en effet rester vivre chez elles le plus tard possible et sont demandeuses de services à domicile.

Des spécificités locales accentuent le phénomène dans le département : les seniors représentent 28 % de sa population*, soit un chiffre supérieur à la moyenne française (22 %) et régionale (25 %). Les projections prévoient que les plus de 65 ans représenteront 40 % de la population à l'horizon 2070.

Le caractère montagnard du territoire rend par ailleurs l'accès des populations aux services publics plus complexe et nécessite de renforcer la politique de maintien à domicile.

Le Département a mobilisé et fait coopérer usagers, élus et acteurs des filières sanitaires et médico-sociales autour du parcours de la personne afin d'expérimenter et coconstruire des solutions innovantes. Une démarche que vient conforter le service public départemental de l'autonomie (SPDA), inauguré localement en décembre. Piloté par le Département et l'Agence régionale de santé, il a pour but de faciliter l'articulation des politiques publiques, tout en les rendant plus lisibles pour tous. Il s'agit de coordonner les actions des intervenants, de simplifier les parcours et de rendre les droits plus accessibles. Le SPDA prend aussi en compte la parole des bénéficiaires, dans le cadre d'une démarche d'amélioration concrète et continue du service public. ■

*Source : Insee

Le service public départemental de l'autonomie

Les personnes peuvent se retrouver isolées, avec des difficultés de mobilité accentuées par les conditions climatiques, le manque de transports et, parfois, de professionnels.

Afin de leur apporter une réponse adaptée et efficace et soutenir leur famille, parfois démunie et éloignée, le Département, chef de file de l'action sociale, a entièrement repensé ses politiques d'accompagnement. Elles intègrent qu'avec le vieillissement de la population et l'augmentation des aides à destination des personnes en situation de handicap, les besoins d'intervention à domicile vont continuer à augmenter.



© iStock

Parole d'élue



Ginette Mostachi,
vice-présidente du Département
en charge des solidarités

« Les dépenses liées à l'autonomie constituent le premier poste budgétaire en fonctionnement du Département. C'est dire si nous investissons pour favoriser le maintien à domicile. En matière de coordination avec nos partenaires, nous avons aussi pris une longueur d'avance par rapport à d'autres Départements, pour recruter et fidéliser les professionnels du secteur. »

AMÉNAGEMENTS DU DOMICILE

DES AIDES TECHNIQUES

sur mesure

Pour rester vivre chez soi le plus longtemps possible, il est parfois nécessaire de procéder à des aménagements de son domicile et de son environnement. Là encore, le Département est présent aux côtés des Haut-Alpins pour leur apporter des réponses à la fois techniques et financières.

Quand on vieillit ou qu'on se trouve en situation de handicap, il devient parfois nécessaire d'aménager son cadre de vie pour pouvoir rester vivre à domicile. Les services du Département et d'autres financeurs sont alors présents aux côtés des Haut-Alpins pour analyser leurs besoins et réaliser ces changements, tant sur le plan technique que financier. L'équipe pluridisciplinaire de la Maison départementale de l'autonomie (MDA) recueille les attentes des personnes en matière d'aménagement du logement liées à leur perte d'autonomie. Elle évalue les besoins des usagers de 60 ans et plus qui relèvent de l'allocation personnalisée d'autonomie (Ap). Certains d'entre eux peuvent obtenir un financement dans le cadre du dispositif d'aides techniques (DATech). L'ergothérapeute de la MDA intervient au domicile de ces bénéficiaires pour analyser les aménagements à réaliser, afin d'améliorer leurs conditions de vie, sécuriser leur quotidien et maintenir le lien social avec leurs proches. Les aides préconisées sont principalement des barres d'appui, des réhausseurs de WC et des sièges de douche. La MDA fait le lien avec les fournisseurs, recherche les possibilités de financement, afin de limiter le reste à charge pour les usagers. ■



Les aides préconisées concernent souvent l'aménagement des salles de bains et des toilettes.

LA BAISSE DU RESTI À CHARGE

La question du reste à charge sur les aides à domicile est un sujet important pour les familles. En 2022, elles consommaient en moyenne seulement 55 % du plan d'aide auquel elles avaient droit par manque de ressources pour financer l'intégralité. Aussi le Département a-t-il réduit progressivement ce reste à charge entre 2022 et 2025, et a absorbé la différence. Un plus pour les familles.

Grâce à cette mesure, la consommation du plan d'aide est aujourd'hui remontée à 98 %, ce qui signifie que les personnes ont réellement le nombre d'heures dont elles ont besoin pour bien vivre à domicile.

TÉMOIGNAGES

ÉQUIPÉS POUR BIEN VIVRE

chez eux

Le maintien à domicile d'Hugo a été possible grâce au soutien du Département.

Claude, 70 ans, en fauteuil, et Hugo, jeune polyhandicapé de 14 ans, bénéficient tous deux de l'aide du Département pour s'équiper et disposer des services adaptés à leurs besoins qui rendent possible leur maintien à domicile en famille.

A 70 ans, Claude vit avec sa femme, Geneviève, en appartement, à Gap. Et, bien que son handicap évolue, il envisage l'avenir avec sérénité. Il sait qu'il peut compter sur l'aide de la Maison départementale des personnes handicapées, si jamais son fauteuil électrique devait être remplacé.

Il a déjà bénéficié de financements pour acquérir le précédent et équiper sa voiture d'une rampe lui permettant d'embarquer son fauteuil. Il envisage aussi d'aménager sa salle de bains pour supprimer la marche de 10 centimètres qui rend l'accès à la douche difficile. « *En vieillissant, on doit anticiper* », sourit-il.

Pour la famille d'Hugo, jeune polyhandicapé de 14 ans, l'anticipation est aussi la règle. Elle reçoit la prestation de compensation du handicap et a été aidée par le Département pour aménager le domicile. Les portes ont été agrandies pour faire rentrer son fauteuil, le seuil adapté et des rails installés en plusieurs points de la maison, là où ils étaient nécessaires pour faciliter son transfert, le soulever, le changer de position...

« Chacune de nos demandes a entraîné la visite de l'ergothérapeute qui est notre référente. Elle a procédé à l'évaluation de nos besoins journaliers », explique Fabienne, sa maman. Claude et la famille d'Hugo considèrent le maintien à domicile comme une évidence, leur « choix de vie ».

L'évaluation des besoins journaliers

« Auparavant, les familles gardaient très peu les enfants et les plaçaient en établissement. La création de la PCH a été un tournant. Les nouvelles générations veulent les garder à la maison, et c'est cette prestation qui le permet », constate la maman d'Hugo. Pour ces Haut-Alpins, le reste à charge est un sujet préoccupant. « Mais il y a des aides qu'on ne connaît pas, insiste Fabienne. Le gros souci en tant qu'aidant avec un handicap lourd à gérer, c'est l'accès à l'information... »

Elle note également, avec satisfaction, l'évolution du statut d'aide. « *Aujourd'hui, il est vraiment reconnu et il change beaucoup de choses. Nous avons moins de difficultés à trouver des financements.* »



Claude envisage l'avenir avec sérénité.

AIDANTS DES RÉPONSES en ligne

L'accès à la plate-forme digitale « Ma boussole aidants » est l'un des services mis à disposition par le Département qui soutient, par ailleurs, d'autres actions destinées à faciliter la vie quotidienne des 11 000 Haut-Alpins concernés par l'accompagnement d'un proche.

Le Département agit pour soutenir les 11 000 aidants Haut-Alpins. Ceux-ci rencontrent souvent des difficultés pour identifier les aides existantes, les interlocuteurs à solliciter et les informations sur les accompagnements dont ils peuvent bénéficier. Les professionnels eux-mêmes avaient parfois du mal à les orienter tant les offres sont variées. Parallèlement, les acteurs qui proposaient des actions avaient du mal à communiquer et à toucher les personnes susceptibles d'en bénéficier, car les offres existantes étaient encore insuffisamment mobilisées.

Fort de ce diagnostic, le Département leur propose maintenant une plate-forme numérique d'information : « Ma Boussole aidants » permet « d'orienter ceux qui aident » en leur fournissant les informations à la fois nationales et départementales qu'ils recherchent.

Ils peuvent s'informer sur leurs droits et les aides, les possibilités de répit, les cafés des aidants, les soutiens psychologiques dont ils peuvent bénéficier, l'agenda des manifestations qui les concernent, etc. Il suffit pour cela de rentrer le nom de sa commune. ■

Renseignements:
maboussoleaidants.fr



RECRUTEMENT

UN COUP DE PROJECTEUR sur les métiers de l'aide à domicile

Des métiers qui méritent d'être reconnus et que le Département soutient.

Le Département et ses partenaires se sont mobilisés pour valoriser les métiers de l'aide à domicile. Ils ont réussi à susciter davantage de vocations, l'enjeu étant de disposer de suffisamment de professionnels formés pour s'acquitter des heures dont les Haut-Alpins ont besoin.

Pour que les Haut-Alpins puissent rester vivre à domicile, il faut pouvoir disposer de professionnels capables d'assurer les interventions dont ils ont besoin. Or le secteur, qui représente à lui seul 20 % des emplois des Hautes-Alpes, peinait à recruter des professionnels en nombre suffisant.

Le Département a donc mis en place un volant d'actions dont l'objectif est de rendre ces métiers plus attractifs et de fidéliser les salariés. Il a mobilisé les différents acteurs du territoire et, avec eux, a développé l'offre de formation et fait la promotion de ces métiers.

Il a organisé des événements destinés à informer le grand public et susciter des vocations. La dernière édition de la « Journée des métiers du soin, de l'accompagnement et de la petite enfance » a rassemblé plus d'une centaine de professionnels. Plus de 500 visiteurs sont venus à leur rencontre. En 2022, la création de la Commission d'aide au recrutement et à la fidélisation (Carf), en partenariat avec l'État et l'Agence régionale de santé, a aussi donné un coup

d'accélérateur à la visibilité des métiers et au recrutement des professionnels du secteur médico-social, élargi en 2024 aux métiers de la petite enfance, qui connaissent les mêmes problématiques d'attractivité et de fidélisation. Ces efforts portent leurs fruits, avec des retombées sur les candidatures, désormais plus nombreuses.

Des mesures incitatives

D'autres mesures incitatives, financées par le Département, y ont contribué : « La mise en place d'une flotte de véhicules pour faciliter les déplacements et une meilleure considération salariale via l'attribution de primes », détaille Pascal Lissy, président de la fédération ADMR des Hautes-Alpes. Celle-ci emploie 400 salariés, répartis sur tout le département dans une quinzaine d'associations locales, et fait partie des acteurs qui transforment la politique départementale en actions concrètes sur le territoire.

« Le travail a aussi été réorganisé, avec la mise en place d'équipes de proximité et de référents métiers. Notre dynamique s'inspire

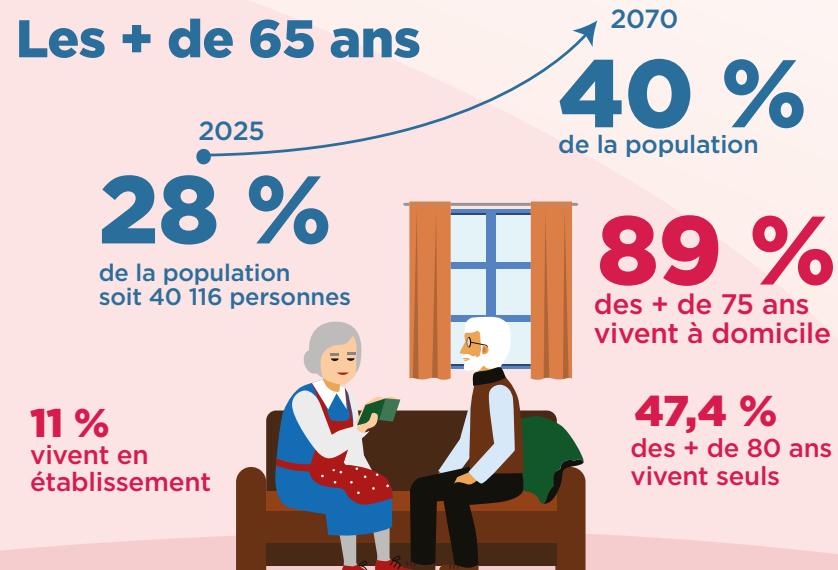
et s'ennarcine dans ce qui est fait par le Département, analyse Pascal Lissy. Ce qui fait la force de notre relation, c'est qu'aucune personne ayant un besoin par rapport à son autonomie n'est écartée. Grâce à lui, nous posons des fondamentaux de grande qualité. » Le regard du grand public sur ces métiers évolue, selon lui, en particulier celui des jeunes. « Il se passe quelque chose », assure-t-il. S'il manque encore des candidats dans certains parties du département, c'est davantage lié, d'après lui, à des caractéristiques saisonnières spécifiques. Le combat pour la reconnaissance de ces professions n'est cependant pas terminé. Le Département et ses partenaires restent mobilisés. ■



Pascal Lissy, président de la fédération ADMR 05 se félicite du travail accompli avec le Département.

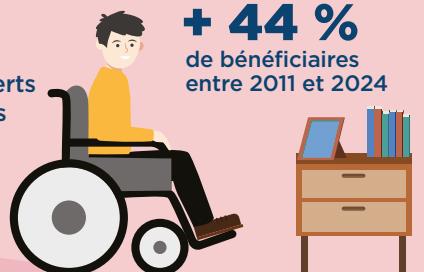
L'AUTONOMIE DANS LES HAUTES-ALPES

Les + de 65 ans



14 874

Haut-Alpins ont des droits ouverts à la Maison départementale des personnes handicapées (chiffres 2024)



2 725

bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) disposent d'un plan pour rester à leur domicile

+ 10 % entre 2021 et 2024

Prestations pour le maintien à domicile (Apa et PCH)

+ de 30 M €
financés par le Département

70 %

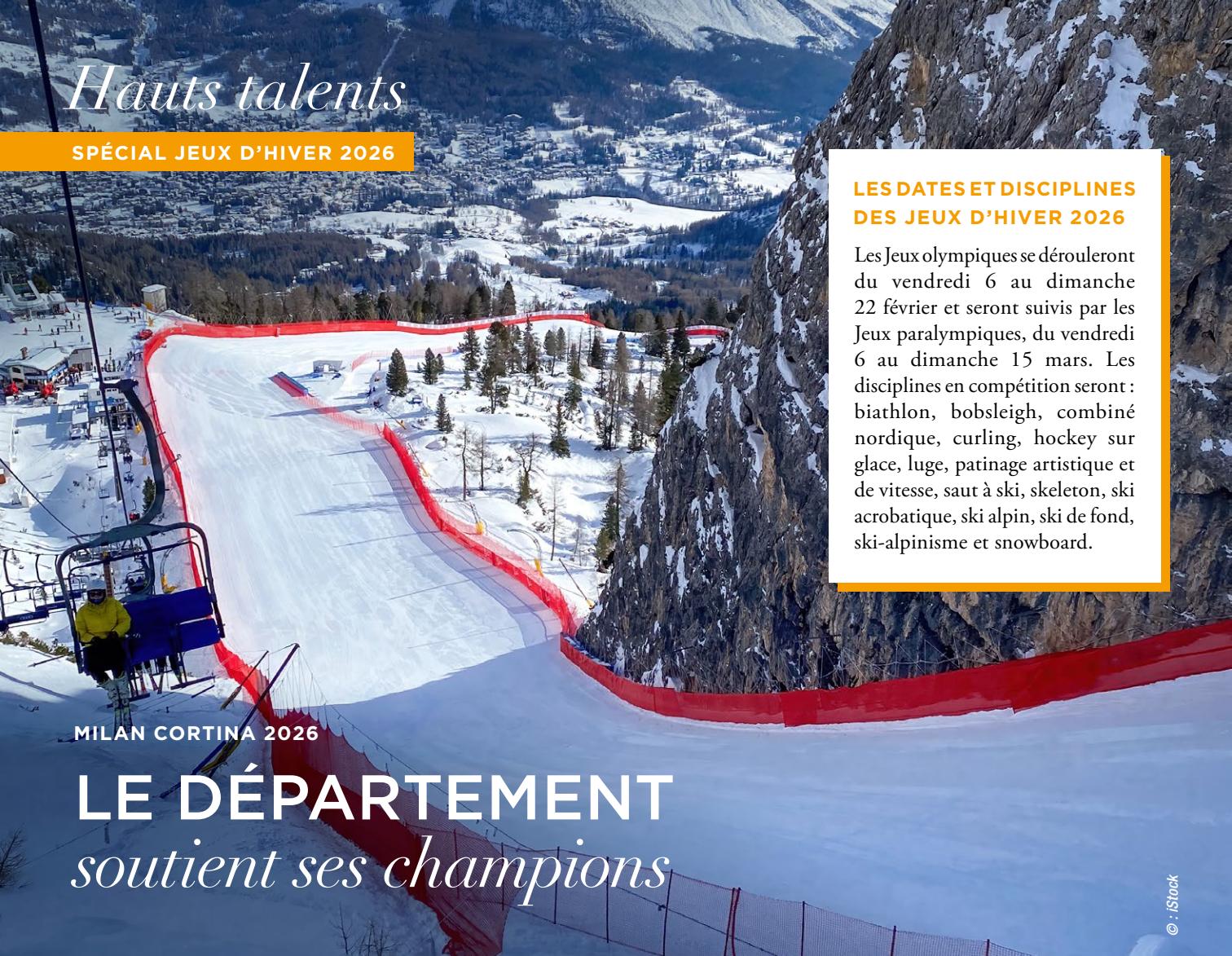
des personnes entrent dans le dispositif de l'Apa à 80 ans

57 % pour bénéficier d'une aide à domicile



Hauts talents

SPÉCIAL JEUX D'HIVER 2026



LE DÉPARTEMENT soutient ses champions

Un programme baptisé « Team JOP 2026 » a été spécialement créé pour accompagner les pépites haut-alpines dans leur préparation, en vue de la grande compétition internationale qui aura lieu à Milan et Cortina d'Ampezzo, entre février et mars prochains.

Ce début d'année 2026 sera marqué par la tenue de l'un des plus grands événements sportifs au monde : les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver. Un objectif pour nombre d'athlètes, dont plusieurs skieurs et skieuses des Hautes-Alpes, engagés dans les équipes de France de sports olympiques et paralympiques d'hiver. Pour les accompagner dans leur préparation et valoriser l'excellence sportive du territoire, le Département a créé la « Team JOP 2026 ». Sept athlètes en font partie : Nils Allègre, Nils Alphand, Arthur Bauchet, Camille Cerutti, Flora Dolci, Chiara Pogneaux et Aurélie Richard. Tous ont reçu une aide financière de 3 200 euros, bienvenue pour financer les frais élevés inhérents à leurs entraînements et stages (déplacements, matériel, location de logement, etc.). Tout autre athlète sélectionné d'ici le début de la compétition recevra également cette subvention, qui s'inscrit dans la politique sportive du Département. Destinée à soutenir et promouvoir le sport de haut niveau, celle-ci est détaillée dans le Schéma départemental du sport, dont une nouvelle version est en cours d'élaboration. Elle couvrira la période 2026-2030 et intégrera des prérogatives liées à l'accueil des Jeux d'hiver 2030 dans les Alpes françaises. Un volet sera dédié à l'accompagnement des pépites haut-alpines, afin de les aider à se qualifier pour cet événement particulier, puisqu'il se déroulera « à la maison ». ■

La piste de ski Olimpia delle Tofane, à Cortina d'Ampezzo



FORCE ET COURAGE À FLORA DOLCI

Le rêve olympique s'est interrompu prématurément pour Flora Dolci. La spécialiste de ski de fond de 26 ans a été opérée d'une fracture d'une vertèbre lombaire en octobre, après un accident de parapente. Éloignée des pistes depuis, elle ne devrait pouvoir y revenir qu'au printemps. Le Département reste à ses côtés et lui adresse tout son soutien et ses vœux de prompt rétablissement.

© :zoom

LES DATES ET DISCIPLINES DES JEUX D'HIVER 2026

Les Jeux olympiques se dérouleront du vendredi 6 au dimanche 22 février et seront suivis par les Jeux paralympiques, du vendredi 6 au dimanche 15 mars. Les disciplines en compétition seront : biathlon, bobsleigh, combiné nordique, curling, hockey sur glace, luge, patinage artistique et de vitesse, saut à ski, skeleton, ski acrobatique, ski alpin, ski de fond, ski-alpinisme et snowboard.

HANDISPORT

ARTHUR BAUCHET

RÉITÉRER l'exploit

Avec pas moins de 3 médailles d'or à son compte lors des derniers Jeux paralympiques de Pékin en 2022, le paraskieur prodige vise encore plus haut s'il décroche son ticket pour l'Italie et n'a pas dit son dernier mot pour 2030 !

Cinq médailles d'or, pas une de moins ! Telle est l'ambition d'Arthur Bauchet pour les Jeux paralympiques de Milan-Cortina d'Ampezzo, auxquels il espère participer. « J'attends ça depuis la clôture de ceux de Pékin », avoue-t-il. Il vivrait ainsi sa troisième épopée olympique, à seulement 25 ans, et une opportunité d'augmenter son compteur de médailles, déjà à 8. « Quand tu sais ce que cette expérience procure et peut apporter, tu y penses

tous les jours. Mais c'est plus une source de motivation que de pression », estime le paraskieur pluridisciplinaire, qui compte le slalom parmi ses épreuves favorites. Arthur Bauchet se projette toujours plus loin, jusqu'à l'échéance olympique de l'hiver 2030 dans les Alpes françaises. « J'aimerais y représenter les couleurs des Hautes-Alpes, le département où j'ai pris goût à ce sport lorsque j'étais petit », confie-t-il. S'il continue sur sa lancée, nul doute que ce sera le cas. ■



- Né le 10 octobre 2000
- Paraskieur pluridisciplinaire
- Palmarès :
 - 3 médailles d'or (descente, slalom, combiné) et 1 de bronze (géant) aux JOP de Pékin en 2022
 - 4 médailles d'argent (descente, super-G, slalom, combiné) aux JOP de Pyeongchang en 2018
 - 84 victoires et 7 gros globes de cristal en Coupe du monde

AURÉLIE RICHARD

UNE FIGURE MONTANTE du handiski français

À seulement 20 ans, la paraskieuse de Ceillac est engagée sur les 5 disciplines du ski alpin. Elle a de grandes chances d'être sélectionnée pour les Jeux de 2026, tant elle a brillé la saison dernière. Des performances qu'elle doit néanmoins réitérer.



- Née le 15 juin 2005
- Paraskieuse pluridisciplinaire
- Palmarès :
 - 1^{re} place au classement général de la coupe du monde de géant en 2023
 - 6 victoires en Coupe du monde depuis ses débuts

Aurélie Richard le sait : ses très bons résultats de la saison précédente – 12 podiums sur 14 épreuves de Coupes du monde disputées, dont une victoire – n'entreront pas en ligne de compte dans le processus de sélection des athlètes qui représenteront la France aux Jeux paralympiques de Milan-Cortina d'Ampezzo.

Mais ils lui ont permis d'aborder ce nouvel hiver de compétition de façon sereine, d'autant plus qu'elle revenait

tout juste d'une rupture des ligaments croisés. « Le seul point noir a été ma quatrième place aux championnats du monde alors que je visais la victoire », se remémore-t-elle, sans toutefois oublier le reste.

La paraskieuse compte s'appuyer sur sa bonne préparation pour performer sur ce début de saison et ainsi faire partie de la délégation française. Elle débarquerait alors en Italie avec des objectifs ambitieux : « Quatre médailles, dont une en or en descente. » ■

Hauts talents

SPÉCIAL JEUX D'HIVER 2026



SKI ALPIN

CAMILLE CERUTTI ET NILS ALLÈGRE

UNE REVANCHE à prendre

Les deux skieurs alpins ont déjà goûté à l'aventure olympique en 2022 à Pékin. Une expérience qu'ils espèrent revivre à Milan-Cortina d'Ampezzo, en obtenant cette fois-ci de meilleurs résultats.

Née sous le soleil de Marseille avant de grandir à Nans-les-Pins, rien ne prédestinait Camille Cerutti à dévaler les pentes à ski... Si ce n'est l'amour de ses parents pour les montagnes et la station de Risoul, où ils se sont rencontrés. La jeune sudiste y a ainsi passé ses week-ends durant toute son enfance, commençant les courses à 4 ans à peine.

Vingt-trois ans plus tard, elle tutoie toujours les sommets durant les plus grandes compétitions et espère pouvoir « représenter la France et les Hautes-Alpes » aux JO de Milan-Cortina d'Ampezzo en descente, super-G et géant. Ce serait alors sa deuxième participation olympique, après Pékin en 2022. Une première expérience dont elle garde un goût amer : elle s'est terminée prématurément, après une chute dès sa première épreuve.

« Je veux réécrire mon histoire aux Jeux et en changer la conclusion », s'enflamme-t-elle. Elle s'est pour cela astreinte à une préparation rigoureuse, qui lui a permis de « passer un cap physiquement ». Il ne lui reste plus qu'à conclure lors des qualifications. ■

Faire mieux en Italie qu'en Chine. Telle est également l'ambition affichée par Nils Allègre, s'il se qualifie pour la grande-messe internationale. Le Haut-Alpin de 32 ans, originaire de Saint-Chaffrey, a chaussé des skis dès qu'il a appris à marcher. Il a gardé, lui aussi, un goût d'inachevé de sa première aventure olympique, où il n'a terminé qu'à la 26^e place en super-G.

Un mental d'acier

« C'était merveilleux d'être là-bas, mais je n'étais pas à mon meilleur niveau. J'aimerais revivre un tel moment en étant cette fois à mon pic de forme », espère-t-il. Si une déchirure musculaire a entaché le début de sa préparation, le contraignant à écourter un stage au Chili, il reste néanmoins confiant. « Avec l'âge et l'expérience, je sais qu'il n'y a pas vraiment de règles. On peut faire une très bonne prépa et rater sa saison, ou inversement. » Il compte sur ce mental d'acier, dont il ne s'est jamais départi jusqu'à présent, pour sortir victorieux de la phase de sélection. ■



NILS ALLÈGRE

- Né le 2 janvier 1994
- Skieur alpin
- Spécialités : descente et super-G
- Palmarès :
 - 1 victoire en super-G en Coupe du monde en 2024
 - Trois fois 4^e en super-G et descente en Coupe du monde



CAMILLE CERUTTI

- Née le 22 décembre 1998
- Skieuse alpine
- Spécialités : descente, super-G, géant et combiné
- Palmarès :
 - 11^e et 16^e place en super-G de la Coupe du monde, en 2021 et 2025

CHIARA POGNEAUX

LA SOIF de réussite

La slalomeuse de 22 ans a connu une année 2025 compliquée, à la suite d'une opération du dos. Depuis sa reprise, elle se montre plus motivée que jamais pour arriver en Italie à son meilleur niveau.

Sur les douze derniers mois, Chiara Pogneaux en a passé cinq loin des skis. Cette spécialiste du slalom s'est fait opérer en mars 2025 d'une hernie discale, ce qui l'a tenue éloignée des pistes jusqu'à la fin du mois d'août. « C'a été long, mais je skie désormais sans gêne ni douleur », se félicite-t-elle. Ce corps neuf, la skieuse originaire de Saint-Chaffrey l'a préparé de la meilleure façon possible pour rattraper son retard et être à son meilleur niveau pour cette nouvelle saison, avec les

Jeux olympiques d'hiver en ligne de mire.

« Tout le monde rêve d'une médaille et moi la première si je me qualifie », reconnaît-elle. Ce sera également le cas, dans quelques années, lors des JO 2030, dans les Alpes françaises, qui, bien que lointains encore, restent toujours présents dans un coin de sa tête. En attendant, elle aborde cette saison 2025-2026 avec la même motivation que d'ordinaire : être la plus performante possible et montrer toute l'étendue de son potentiel. ■



- Née le 11 septembre 2002
- Skieuse alpine
- Spécialité : slalom
- Palmarès :
 - 8^e et 10^e place en Coupe du monde en slalom en 2024

NILS ALPHAND

PERPÉTUER la légende

Issu d'une famille de champions, ce spécialiste de vitesse souhaite défendre son nom aux Jeux de Milan-Cortina d'Ampezzo et en revenir avec une ou même plusieurs médailles autour du cou.



- Né le 16 juin 1996
- Skieur alpin
- Spécialité : descente et super-G
- Palmarès :
 - 9^e place en Coupe du monde en descente en 2023

Chez les enfants Alphand, Nils n'est pas le seul à être champion. Dans cette fratrie – Estelle, Nils et Sam –, tous pratiquent le ski alpin à haut niveau, comme leur père, Luc, avant eux. « On voulait tous suivre ses traces », reconnaît le jeune Briançonnais. Et ce n'est pas rien, puisque le paternel s'est classé premier au général de la Coupe du monde en 1997, entre autres très bons résultats.

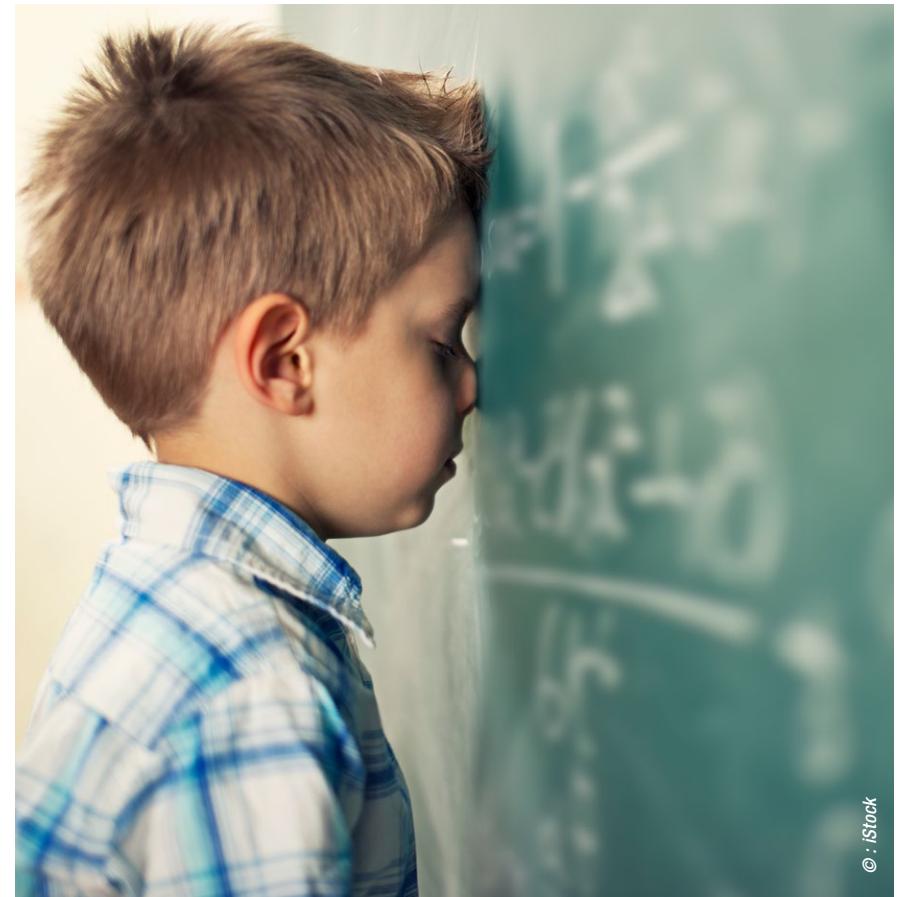
Du haut de ses 29 ans, Nils s'est désormais fait un prénom : il a prouvé toute l'étendue de son propre

talent en remportant, en 2017, le championnat du monde junior puis en se classant sur plusieurs podiums en Coupes d'Europe et dans le top 10 en Coupe du monde.

Ce spécialiste de descente et super-G a mis toutes les chances de son côté pour obtenir sa place dans la sélection française pour aller briller aux JO de Milan-Cortina d'Ampezzo. Et il ne cache pas ses rêves de médaille : « C'est une course d'un jour, donc il faut viser le plus haut possible », avance le jeune skieur, bien décidé à faire encore rayonner le nom des Alphand. ■

PRÉVENTION DES INÉGALITÉS SCOLAIRES

UNE MAIN TENDUE aux enfants



© iStock

Un dispositif destiné à repérer les difficultés de l'enfant, en lien avec les enseignants et les parents.

La nouvelle référente départementale scolarisation-parentalité intervient auprès des élèves de maternelle et élémentaire et leur famille pour leur assurer des conditions propices à une scolarité sereine. Ce poste inédit est le fruit du Pacte local des solidarités entre l'État et le Département.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants des écoles de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance peuvent compter sur un nouveau soutien : celui de la référente départementale scolarisation-parentalité. Créé dans le cadre du Pacte local des solidarités, ce poste, cofinancé par l'État et le Département des Hautes-Alpes, vise à repérer les inégalités sociales, dès la maternelle. Grâce à ce suivi et avec l'aide de ses partenaires, le Département a pour objectif de suivre chaque enfant dès son plus jeune âge, afin de lui donner les moyens de réussir, quels que soient son parcours ou ses difficultés. « Je travaille avec les enfants de moins de 12 ans, de la maternelle au CM2, en lien étroit avec les enseignants

et les parents », précise Toinette Charmasson, l'éducatrice spécialisée qui occupe ce poste inédit. Son rôle est d'identifier et de lever, avec les familles, les éventuels freins à la scolarité. Il peut s'agir par exemple de difficultés de compréhension des enjeux de l'école, d'isolement social, de problèmes administratifs, d'un manque d'accès à la culture et aux loisirs... Intégrée aux équipes des Maisons des solidarités, la référente collabore avec les assistantes sociales, les directeurs d'école et les enseignants pour proposer un accompagnement global et de proximité.

Des objectifs concrets définis avec les familles

« Tout l'enjeu est de permettre aux enfants d'aborder leur scolarité plus sereinement et d'éviter plus tard le décrochage scolaire », souligne-t-elle. Les interventions, de courte durée, se construisent autour d'objectifs concrets définis avec les familles. Si cette mission démarre pour l'instant sur le territoire de Gap-Tallard-Durance, son déploiement pourrait être élargi à d'autres secteurs en fonction des besoins. Ce dispositif intervient en prévention et il est complémentaire d'autres actions éducatives menées dans les Hautes-Alpes.

Par ailleurs, depuis 2018, les partenaires financés par le Département comme 432A, la Ligue de l'enseignement, Planète Champsaur ou encore la communauté de communes du Buëch accompagnent les jeunes à partir de la sixième, pour favoriser leur réussite et leur insertion. Cette dynamique collective et préventive illustre la volonté du Département de renforcer, dès les premières années de vie scolaire, le maillage éducatif sur tout le territoire. ■

RACCORDEMENTS

LA FIBRE TISSE SA TOILE sur le territoire

Avec 98 % de logements désormais éligibles à la fibre optique, hors Gap*, le Département des Hautes-Alpes fait figure d'élève modèle et a tenu ses engagements. Alors que le réseau cuivre vit ses dernières années, il accompagne les collectivités et les habitants vers cette nouvelle ère du très haut débit.

Dans les Hautes-Alpes, le très haut débit n'est plus une promesse mais une réalité. Selon les derniers chiffres, 98 % des foyers du département peuvent d'ores et déjà se raccorder à la fibre optique. Initiée et portée par le Département, cette prouesse est mise en œuvre par l'entreprise XP Fibre, dans le cadre de l'Appel à manifestation d'engagement local (Amel).

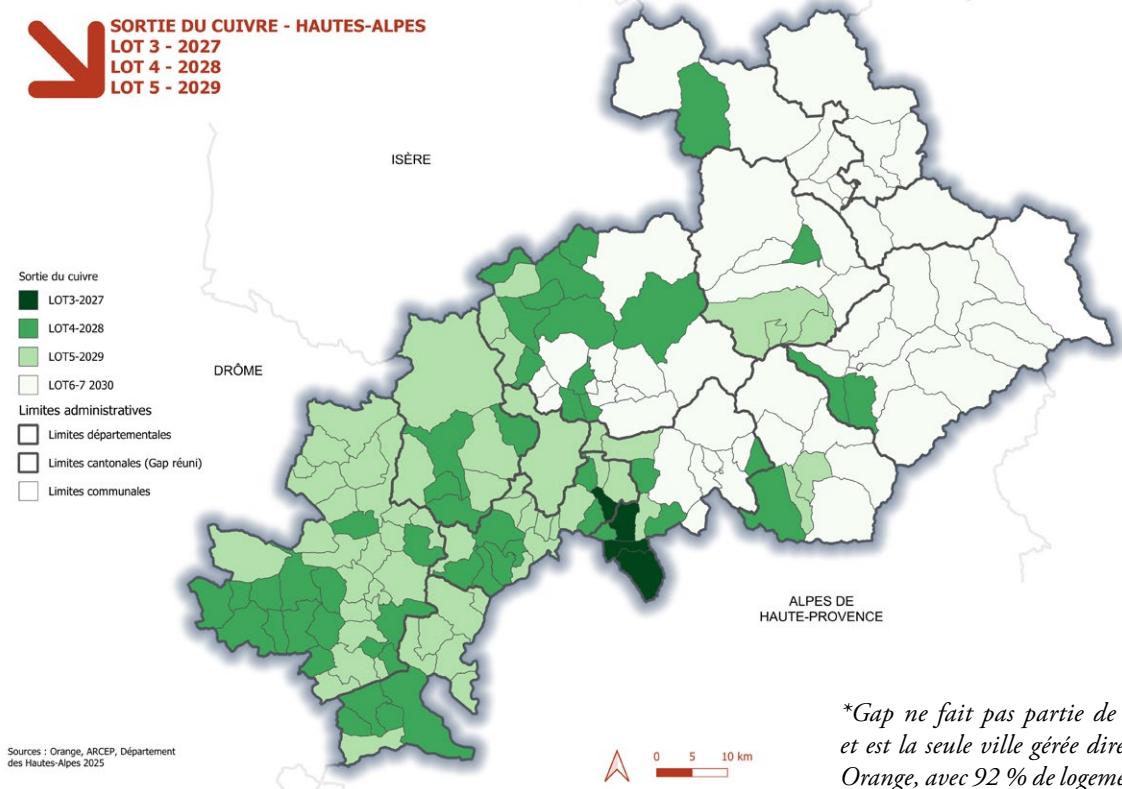
Lancée avec le plan France Très Haut Débit dès 2015, la montée en puissance de la fibre transforme le paysage numérique haut-alpin, même si seuls 28 % des foyers ont franchi le pas. Un chiffre que le Département souhaite voir grimper rapidement. Orange, opérateur historique,

prépare en effet le démantèlement du cuivre et l'arrêt du réseau téléphonique entre 2027 et 2030. Dans les communes d'Avançon, Bréziers, Rochebrune et Théus, la bascule sera effective dès 2027. Passé ce délai, les habitants non raccordés à la fibre risquent d'être privés de téléphone et d'internet.

Un dispositif expérimental d'aide au raccordement

Des réunions d'information organisées par le Département visent à sensibiliser élus et particuliers à cette transition, afin de permettre une migration progressive des abonnés. Les frais d'installation de la fibre

optique sont généralement gratuits pour les particuliers, mais des frais de mise en service peuvent être appliqués et varient selon les opérateurs. Il suffit de comparer les offres et de contacter son fournisseur d'accès pour programmer l'intervention d'un technicien. Un dispositif expérimental d'aide au raccordement a été mis en place pour les foyers modestes. Il s'adresse aux personnes physiques et aux petites entreprises éligibles ayant souscrit un abonnement à la fibre mais n'ayant pu être raccordées en raison de travaux à réaliser sur leur propriété privée. Ces frais, à la charge des usagers, peuvent désormais être partiellement assumés par l'État. La aide est soumise aux conditions de ressources. ■



*Gap ne fait pas partie de ce dispositif et est la seule ville gérée directement par Orange, avec 92 % de logements éligibles.

RIBIERS

UNE USINE de compotes bio

La Manta foods, société italienne installée près de Cuneo, ouvre un deuxième site à Ribiers. La nouvelle usine de compotes bio constitue pour l'entreprise un investissement majeur qui témoigne de l'attractivité industrielle du territoire et de la volonté d'animer localement une filière bio innovante.

Les fondateurs de La Manta foods, entreprise italienne de la région de Cuneo, ont décidé de créer une nouvelle usine de compotes bio à Ribiers. Pour Andréa Vassalo et son épouse Paola, l'aventure ribérane commence en 2019 avec l'achat d'un terrain de 17 000 m², situé à la sortie de la zone du Planet. Le choix de la commune de Val Buëch-Méouge ne doit rien au hasard : elle est en effet située à proximité de la production fruitière locale et des axes routiers à partir desquels les livraisons peuvent se faire dans toute l'Europe. Aucun obstacle ne les arrête, ni le Covid, ni les retards sur le chantier dont le coût devrait avoisiner les deux millions d'euros.

Une usine de 1800 mètres carrés

L'entreprise familiale créée en 1986 s'est spécialisée dans le bio depuis 1992. Elle produit en Italie environ 10 000 tonnes de compotes de pommes, poire, pêche, abricot, prune et kiwi par an. Pour élargir ses sources d'approvisionnement sur un marché devenu mondial, elle travaillait déjà avec des producteurs des Hautes-Alpes. Cette nouvelle implantation va lui permettre de répondre à une demande croissante de clients français pour une production 100 % locale. L'unité fournira des compotes toutes certifiées bio équitable. Destinées aux industries de l'alimentation infantile,



L'usine de Ribiers pourra traiter 15 000 tonnes de compotes par an.

des boissons et de la confiserie, elles seront transformées intégralement sur place grâce à un savoir-faire de quarante ans. Reprenant la technologie de leur site de Manta, La Manta foods dote Ribiers d'un outil performant capable de traiter près de 15 000 tonnes annuelles de compotes. L'usine de

1 800 m² représente plus de deux millions d'euros d'investissement. Elle devrait être opérationnelle cette année et fonctionnera au départ avec une équipe de quelques ouvriers, avant une montée en puissance de la production qui devrait entraîner la création d'une quinzaine d'emplois. ■



Anne Truphème,
conseillère départementale déléguée
au schéma départemental des
enseignements artistiques



Gérard Nicolas,
conseiller départemental

Vos élus

LE POËT

UN CENTRE ÉQUESTRE d'exception



Le centre équestre accueille une quinzaine de compétitions par an.

Avec ses 40 hectares, ses infrastructures uniques et son concours interrégional soutenu par le Département, le centre équestre du Poët s'impose comme un acteur majeur du sport, du tourisme et de la formation dans les Hautes-Alpes. Une réussite portée depuis quinze ans par son directeur, Nicolas Bergé.

Depuis qu'il a repris le centre équestre du Poët, en 2011, Nicolas Bergé, son directeur, l'a patiemment développé. Devenu une référence régionale, il rayonne désormais bien au-delà du département. Étendu sur 40 hectares, il permet d'accueillir 85 chevaux et de travailler dans 7 carrières, dont deux manèges couverts. Ce pôle polyvalent regroupe un centre d'enseignement, une écurie de propriétaires, un centre de formation professionnelle et une activité concours particulièrement dynamique avec une quinzaine de compétitions par an. Le point d'orgue de la saison, programmé chaque week-end de Pentecôte, est le grand concours

interrégional, labellisé développement durable et subventionné par le Département. Pour sa 5^e édition, en mai prochain, plusieurs disciplines seront disputées en championnat : saut d'obstacles, dressage, concours complet, etc. L'événement devrait rassembler près de 3 000 personnes, concurrents et équipes techniques comprises.

Dans un territoire éloigné des grands circuits, ce rendez-vous offre aux clubs haut-alpins un moment sportif d'envergure à proximité, tout en renforçant l'attractivité touristique de la commune. Une vingtaine de

cavaliers issus du centre y participeront, témoignant de la vitalité de cette structure d'excellence. ■

ROUTE DE LA MÉOUGE
UN CHANTIER STRUCTURANT
pour la vallée



Engagé depuis plusieurs années, le vaste programme d'élargissement et de sécurisation de la RD 942 à la sortie des gorges de la Méouge en direction de la Drôme, transforme progressivement cet axe touristique majeur. Depuis la lisière de la Drôme jusqu'à Barret-sur-Méouge, la route manquait par endroits de largeur pour permettre le croisement sécurisé des véhicules. Sous maîtrise d'ouvrage du Département, le programme de travaux vise à la rendre plus homogène, plus sûre et mieux adaptée aux usages du quotidien.

Le calibrage à 5,50 mètres et la création d'accotements sécurisés se poursuivent par phases successives, après une première tranche réalisée dès 2018. Les travaux portent aussi sur des secteurs sensibles comme Serres-des-Ormes, où l'érosion du talus imposait une intervention urgente.

Deux sections restent encore à traiter : celle entre Serres-des-Ormes et la Drôme devrait être réalisée en 2026. Suivra ensuite celle située du côté de Barret-sur-Méouge. ■

STADE DE CEILLAC

LE BIATHLON pour tous



Le stade de Ceillac fonctionne toute l'année, que ce soit pour la pratique des disciplines du biathlon ou du ski-roues.

Dans le sillage des champions, cet équipement inauguré en 2025 ouvre la voie à un biathlon quatre saisons accessible à tous. Soutenu par le Département dans le cadre d'un contrat station, le Queyras s'affirme comme un haut lieu du nordique, où performance et plaisir se conjuguent en toute saison.

Aceux qui se rêvent en Martin Fourcade ou Lou Jeanmonnot, inutile désormais d'attendre d'avoir un niveau mondial pour se glisser dans la peau d'un biathlète. À Ceillac, chacun peut viser la cible, skis aux pieds ou sur roulettes. Inauguré en 2025, le premier stade de biathlon quatre saisons des Alpes du Sud offre une expérience unique. Perché à 1 640 mètres d'altitude, le plus récent des sites français est situé au cœur du parc naturel régional du Queyras.

Le stade de biathlon compte aujourd'hui 15 couloirs de tir à 50 mètres et 10 couloirs modulables à 10 mètres, directement reliés à 50 kilomètres de pistes de ski de fond. Trois anneaux de pénalité permettent de reproduire les conditions de compétition, tandis que 2,5 kilomètres de pistes de ski-roues, répartis sur 3 boucles – verte, bleue et rouge –, assurent la continuité des entraînements en été. Côté matériel, les pratiquants disposent de plusieurs options selon leur âge et leur niveau : la carabine 22

long rifle pour le tir à 50 mètres, la carabine à plomb pour les cibles à 10 mètres, et la carabine à laser pour les enfants et les séances d'initiation.

La discipline se pratique été comme hiver : à ski, en ski-roues, en baskets ou même en fauteuil, car le site est accessible aux personnes à mobilité réduite. « C'est le seul stade quatre saisons du département, précise Guillaume Caillat, gestionnaire du site. Nous voulions un lieu qui parle à tous : aux passionnés, aux vacanciers, aux équipes nationales. »

Ici, le biathlon n'est pas réservé aux champions. Dès 8 ans, les débutants peuvent s'initier sous la conduite de moniteurs diplômés, grâce à des carabines à laser ou à plomb, tandis que les licenciés perfectionnent leur tir à balle réelle. L'hiver,

la majorité des pratiquants sont des amateurs : familles, scolaires ou simples curieux venus goûter au tir après l'effort.

Conformément à la réglementation de l'activité, l'accès à un couloir de biathlon se fait uniquement avec un encadrant diplômé, ou en pratique libre seulement pour les licenciés de la Fédération française de ski ou International Biathlon Union. La réservation des couloirs et créneaux de tir est obligatoire pour les biathlètes, clubs et comités.

Au-delà du sport, le stade quatre saisons incarne aussi une dynamique territoriale forte, que soutient le Département. Il attire aussi bien les vacanciers que les athlètes en préparation. Il s'inscrit donc pleinement dans le cadre de l'adaptation des stations

de montagne au changement climatique et sera l'un des vecteurs permettant de fixer la population sur le territoire.

La station accueille désormais des stages, des compétitions régionales et des événements grand public comme les Biathlon Summer Challenges, qui mêlent convivialité et adrénaline. Même s'il doit encore évoluer pour coller aux normes

internationales, le stade a suscité très rapidement l'intérêt des pros. L'altitude, la diversité du terrain et la technicité du pas de tir séduisent les équipes en quête de performance.

Cet été, les équipes de France de biathlon et de sport adapté sont venues en stage. Les bleus ont testé pendant près de trois mois et plébiscité la qualité des infrastructures. Ils ont pu combiner ski-roues, course à pied, vélo et musculation. « Le théâtre est fantastique, assez rare, confiait la biathlète française Lou Jeanmonnot lors de son passage. Découvrir de nouveaux profils de pistes, c'est motivant et rafraîchissant. »

Pour accompagner le développement du site, une salle de musculation a été inaugurée l'été dernier. Le projet, d'un coût total de 2,5 millions d'euros, a été rendu possible grâce à un partenariat financier associant l'Union européenne, l'État, la Région Sud, le Département des Hautes-Alpes – dans le cadre d'un contrat station – ainsi que la communauté de communes du Guillestrois-Queyras et la commune de Ceillac.

Bien plus qu'un stade, Ceillac s'impose comme un lieu de rencontre entre amateurs et champions. Et plus que jamais dans les Hautes-Alpes, la montagne se pratique toute l'année, avec passion et précision. ■

Renseignements :
04 92 46 89 55 ou 06 58 52 38 57



Causes communes

La Bâtie-Neuve

Renaturation de la cour d'école

L'école « La Tour » accueille 284 élèves répartis en 12 classes. La cour, peu végétalisée, d'une surface de 1 250 m², ne proposait aucun abri lors des fortes chaleurs, rendant les conditions difficiles pour les enfants et les enseignants. Le projet a permis de planter des arbres et de réaliser des aménagements paysagers créant des zones ombragées. La démarche a impliqué la commune, les enseignants, les parents et les élèves, en collaboration avec le CAUE des Hautes-Alpes.



Budget : 158 000 € HT

Subvention du Département : 15 705 €

La Saulce

Amélioration de la sectorisation du réseau d'eau potable

Cette opération, inscrite dans le cadre d'un programme d'investissement pour l'alimentation en eau, répond à un double objectif : améliorer la performance du réseau et renforcer la qualité du service rendu aux habitants. La sectorisation consiste à diviser le réseau en zones distinctes afin de faciliter la détection des fuites, suivre les consommations et intervenir plus rapidement en cas d'incident.

Budget : 115 518 € HT

Subvention du Département : 23 103 €

Briançon

Construction d'un nouveau gymnase

Briançon, ville reconnue pour son dynamisme sportif et ses événements internationaux, a construit un gymnase moderne intégré au Parc des sports. Dédié aux sports collectifs avec ses terrains de badminton, de basketball, de volleyball, ses vestiaires pour les joueurs et les arbitres, une infirmerie et une salle polyvalente, l'équipement pourra accueillir 250 spectateurs. Le Briançonnais dispose désormais de conditions d'entraînement optimales et ambitionne d'accueillir des événements sportifs majeurs et d'attirer des clubs professionnels dans le cadre de leur préparation.



Budget actuel : 6 530 326 € HT
Subvention du Département : 653 033 €

Aspres-sur-Buëch

Restauration des locaux de l'école maternelle

Après une première rénovation en 2019, la commune a voté à l'unanimité la restauration des locaux de la maternelle. L'école communale accueille 103 enfants, dont 47 en maternelle, provenant d'Aspres-sur-Buëch et des communes voisines, Aspremont, Saint-Pierre-d'Argençon et La Beaume. Le bâtiment datant de 1959 a été entièrement rénové pour améliorer ses performances énergétiques : isolation extérieure des murs, remplacement des menuiseries, pose d'un sous-plafond. Les sols, la peinture, les plâtres et l'électricité ont également été remis à neuf.



Budget : 85 777 HT
Subvention du Département : 25 733 €

Ventavon

Construction de l'école, de la cantine-garderie et restructuration de l'ancien hôtel en logements

La construction de la nouvelle école, qui intègre cantine et garderie, répond aux normes de sécurité et aux besoins des familles. Au programme également, la réhabilitation de la mairie et la transformation de l'ancien hôtel « La Licorne » en 4 logements communaux va revitaliser le centre-bourg. Une nouvelle chaufferie bois énergie alimente l'école, la mairie et les logements communaux.

Situé près de la porte charrière, ce nouvel ensemble architectural s'inscrit dans la continuité du village médiéval, avec des façades enduites et des matériaux locaux comme le bois des Alpes.



Budget : 2 389 126 € HT
Subvention du Département : 160 549 €

Saint-Jean-Saint-Nicolas

Modernisation de la patinoire de Pont-du-Fossé

La patinoire fête ses 30 ans. Cet équipement emblématique est fréquenté par les habitants, les écoles, le club de hockey local et les vacanciers. La vétusté du système de refroidissement et des rambardes a conduit la commune à racheter une patinoire d'occasion à la ville d'Embrun et à engager des travaux complémentaires de modernisation : voiles d'ombrage, éclairage LED, sonorisation. Objectif : réduire la consommation énergétique, améliorer la sécurité et conforter l'offre touristique hivernale.

Budget : 68 220 € HT
Subvention du Département : 20 466 €

Tribunes

Groupe de la majorité départementale

Dans les Hautes-Alpes, les routes ne sont pas de simples voies de passage : elles relient les territoires, soutiennent l'économie locale, facilitent l'accès aux services et aux hameaux de montagne. C'est pourquoi le Département investit massivement pour les entretenir, les sécuriser et les adapter aux usages d'aujourd'hui, afin de faciliter les déplacements quotidiens et améliorer le cadre de vie.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, les travaux de remplacement du Pont de la Ribiére sur la RD 402 sont en cours. Il sera remplacé par un nouvel ouvrage équipé d'une passerelle piétonne. Le Département consacre 900 000 euros à cet ouvrage stratégique desservant des hameaux résidentiels à Briançon. À Saint-Julien-en-Beauchêne, sur la RD 1075, le passage inférieur SNCF est en cours de mise au gabarit pour accueillir les poids lourds en toute sécurité. Dans le Valgaudemar, le pont des Andrieux sur la RD 985A fait l'objet d'une consolidation urgente. Ce pont, essentiel pour accéder à La Chapelle-en-Valgaudemar et au Parc national des Écrins, sera entièrement rénové. Sur la RD 902, les travaux de sécurisation de la Combe du Guil se poursuivent dans une zone Natura 2000, avec des contraintes environnementales fortes.

Le Département modernise aussi ses équipements : cinq panneaux à messages variables nouvelle génération sont en cours d'installation à Guillestre, Briançon, Pont-du-Fossé, Risoul et Les Vigneaux, pour améliorer l'information et la sécurité des usagers, notamment en période de forte affluence.

Ces opérations, parfois contraignantes, sont nécessaires et traduisent notre volonté d'agir pour un réseau routier fiable, durable et adapté aux réalités du territoire. Et parce que les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 se préparent dès aujourd'hui, ces investissements sont aussi une promesse d'accessibilité, de sécurité et de rayonnement pour tout le département.

Arnaud Murgia et Lionel Para,
Co-présidents

Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

Eau potable : anticiper les nouvelles normes pour protéger nos communes.

Lors des Assises de l'eau, nous avons abordé les effets des sécheresses et la nécessité d'une gestion plus rigoureuse et durable de la ressource. Cette réflexion doit désormais s'étendre à un autre enjeu : la qualité de l'eau potable et les nouvelles obligations sanitaires. Les Agences régionales de santé vont renforcer les normes pour mieux détecter certaines substances à risque : PFAS, TFA et CVM. Les PFAS, très persistantes, sont présentes depuis des décennies dans les textiles, emballages ou mousses anti-incendie et contaminent durablement sols et nappes. Les TFA, résidus industriels ou pharmaceutiques, peuvent rejoindre les eaux souterraines lors de ruissellements. Les CVM proviennent de canalisations posées avant 1985 et peuvent libérer un gaz toxique reconnu comme facteur de cancers du foie.

Ces normes sont indispensables pour protéger la santé, mais elles auront un impact financier important sur les communes et syndicats d'eau : mise en conformité, renouvellement de matériels, installation de traitements.

Pour beaucoup de petites collectivités, ces investissements seront difficiles à assumer seules. C'est pourquoi, au sein du groupe Propositions pour les Hautes-Alpes, nous proposons que le Département engage dès maintenant un travail préparatoire avec l'Agence de l'eau et les services compétents pour évaluer l'impact, repérer les territoires vulnérables et bâtir une stratégie d'accompagnement claire et équitable.

Anticiper, c'est protéger notre ressource et donc la vie. Le Département restera aux côtés des communes. C'est notre mission et notre fierté collective.

Nous souhaitons à toutes et tous une année pleine de santé, de sérénité et de réussites pour nos villages et nos familles.

Gérard Nicolas et Joël Bonnaffoux
Co-présidents

“Mon rôle,
c'est de
lui offrir
un début
qui tienne
debout.”

Linda, 30 ans - assistante familiale



Devenez famille d'accueil : le Département
recrute 20 assistants familiaux.



Pas besoin d'un diplôme pour se lancer
et accueillir un enfant à bras ouverts.

Le Département vous forme, vous accompagne
et reste à vos côtés à chaque étape.

Plus d'infos sur hautes-alpes.fr



Hautes-Alpes
le département